

Le terrain de la Brèche défriché

Le Syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche (SIVB) a entamé jeudi 10 août les travaux préparatoires de défrichage du terrain situé en aval de la rivière, rue du Moulin, à Laigneville.

Cette opération permettra l'arrivée des engins de terrassement des deux entreprises retenues pour le creusement du nouveau lit de la Brèche, conçu pour « *permettre à la faune et la flore locale de retrouver leur habitat naturel et d'achever leur cycle de vie complet, naître, manger et se reproduire* », commente Lou Renaud, technicienne de continuité écologique. *Actuellement, avec les seuils de barrage, ce cycle de vie est incomplet.* » Le niveau de la rivière devrait donc être abaissé afin de déplacer les sédiments sur place.

Les travaux seront planifiés en deux phases, l'une de terrasse-



Le niveau de la rivière doit être abaissé.

ment et de creusement du nouveau lit, l'autre sur la végétalisation des espaces en remplacement des zones actuelles, « *qui sont en fait des sédiments qui auraient dû circuler naturellement selon le cours*

de la rivière », commente Erwan Le Corre, technicien en charge du projet. Les travaux devraient officiellement débuter la troisième semaine d'août. ■

ILEANA HERANGER